



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Maison de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°121 décembre 2013

Dimanche 15 décembre à 12h30

Repas-gala de fêtes des



15 ans



de notre maison

Infos page 3 et 24

7 décembre à 19h30

Café - citoyen

"Populisme"

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Dimanche 15 décembre : Fêtons les 15ans d'existence de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz	p.3
L'opéra et l'opérette s'invitent chez nous avec l'ensemble Florès	p.5
Après la conférence « Pourquoi je suis devenu athée »	p.6
16 novembre : T'y crois, t'y crois pas, parlons-en... a rassemblé 80 personnes	p.7
Laïcité et gastronomie : pain de viande vitaminé	p.11
Samedi 7 décembre à 19h : ballade pour Amnesty International avec la chorale « L'Emilienne »	p.12
Samedi 7 décembre à 15h : T'y crois, t'y crois pas ... au Monastère de Basse Louvière	p.14
Notre ciné-club vous ouvre sa médiathèque	p.15
Jeudi 5 décembre à 19h30 : Café-citoyen « Populisme »	p.16
Lundis 2 et 9 décembre : atelier d'aquarelles	p.20
Lundis 2 et 9 décembre : cours d'italien	p.20
Jeudis 5 et 12 décembre : atelier d'art floral	p.20
Echos du stage jeunes laïques «Laïcité » de juillet 2013	p.21
Menu du Repas-Gala du dimanche 15 décembre	p.2 4

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

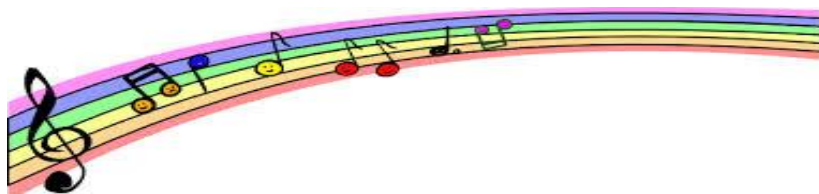
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
IBAN n° BE76 0682 1971 1895

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila



Dimanche 15 décembre à 12h30
Fêtons les 15 ans d'existence de la
Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Il y a 15 ans, exactement le 20 mars 1998, un certain nombre de laïques inauguraient avec une fierté bien légitime la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

L'ASBL Maison de la Laïcité de Morlanwelz avait préalablement été constituée le 2 juin 1994 par 35 personnes, toutes laïques convaincues.

Le premier président du conseil d'administration était Bernard Bodeux auquel succéda les regrettés Henri Cornet et Christian Mabillet et, depuis décembre 2007, l'actuel président Yvan Nicaise.

Après sa constitution, notre association se réunissait, lors de ses diverses activités, à l'hôtel de ville de Morlanwelz.

L'ASBL Maison de la Laïcité acquit l'immeuble actuel par un acte passé le 17 mars 1995 en l'étude des notaires Jean-Pierre et Jacques Rasquin.

Cette acquisition fut possible grâce aux subventions en capital reçues de la Région Wallonne et de la commune de Morlanwelz dans le cadre de l'octroi de subsides pour les infrastructures laïques complétés par un emprunt de notre ASBL.

Les plans d'aménagement et la surveillance du chantier furent confiés à l'architecte Jean-Jacques Nicodème et le 20 mars 1998, l'inauguration tant attendue se déroulait face à une nombreuse assistance.

A ce jour, nous sommes entièrement propriétaires de ce bâtiment et nous disposons de locaux où toutes les activités que nous programmons peuvent se dérouler d'une manière confortable même si quelques travaux indispensables seront entrepris prochainement.

Il serait fastidieux de citer les noms des membres fondateurs de cette maison et de tous ceux qui ont composé les conseils d'administration qui se sont succédés durant 15 ans, mais je tiens néanmoins, au nom du conseil d'administration actuel et de nos membres, à les remercier autant de leur clairvoyance lors de l'achat de cet immeuble que du travail bénévole qu'ils ont constamment fourni afin de nous permettre de continuer à rayonner dans notre entité.

Au vu du nombre d'activités organisées, de leur diversité et de la convivialité qui règne dans notre maison, la question de savoir si l'existence d'un tel lieu se justifie est du passé.

C'est un lieu de liberté dans l'expression mais dont la ligne directrice se puise dans les mots émancipation, solidarité, justice, progrès, égalité, tolérance, démocratie, mais aussi indignation, révolte, autonomie.

Ces noms qui nous sont chers, nous pouvons les résumer en un seul concept : « LAÏCITE ».

Comme il y a 5 ans, j'empruntais à Claude Nicolet, historien français et militant très actif dans la réflexion sur la laïcité, cette définition qui n'est certainement pas la seule :

La laïcité ne nous a pas été donnée comme une révélation. Elle n'est sortie de la tête d'aucun prophète ; elle n'est exprimée dans aucun catéchisme. Aucun texte sacré n'en contient les secrets, elle n'en a pas. Elle se cherche, s'exprime, se discute, s'exerce et, s'il faut, se corrige et se répand.

En ce mois de décembre 2013, cette définition a gardé toute son actualité et la gardera très longtemps car elle exprime en peu de mots une manière d'être à laquelle tout homme libre peut adhérer.

Je terminerai par un souhait partagé autant par les membres du Conseil d'administration que par nos membres et sympathisants qui fréquentent assidument notre maison.

Nous ne prôtons pas une participation massive à nos activités, mais nous vous invitons à partager des moments de réflexion, d'échanges, de convivialité, de visionnage d'un bon film, de partage d'un repas ou d'un verre de l'amitié, en bref, de laïcité et de fraternité.

Et pourquoi pas un slogan pour la route :

**La Maison de la Laïcité : toujours des activités à mini prix
Pourquoi s'en priver !**

**Pour le Conseil d'Administration
Yvan Nicaise
Président**

**« L'opéra et l'opérette s'invitent chez nous »
avec l'ensemble Florès**

Chant ~ Pascale Quevauvillers



Piano ~ Jean-Pierre Delens

Chant et gastronomie font souvent bon ménage et de nombreux compositeurs vantent les plaisirs de la table dans leurs œuvres. Pensons notamment à « ah ! Quel diner » dans « La Perichole » d'Offenbach. Entre les services de notre repas du 15 décembre, l'ensemble Florès nous interprétera des chansons extraites de diverses œuvres de grands compositeurs.

Pascale Quevauvillers

Elle débute ses études de chant à l'âge de 13 ans à l'Académie de musique de Tubize. Ensuite, à l'âge de 18 ans, elle entre au Conservatoire Royal de Mons dans les classes de Claudine Arnaud, Michel Trempont et Marcel Vanaud où elle obtient des diplômes supérieurs en chant concert, chant opéra, art lyrique et musique de chambre. Très vite, elle rentre à l'Opéra Comique de Paris et se produit sur différentes scènes de Belgique et de France, ainsi qu'en Italie.

Comédienne de formation et metteur en scène, elle participe à de nombreux projets théâtraux. Elle est depuis de nombreuses années professeure aux Académies de musique de Tubize et d'Enghien, où elle enseigne les disciplines parlées.

Jean-pierre Delens

Il étudie le piano dès l'âge de 7 ans, c'est au Conservatoire Royal de Bruxelles qu'il obtient, en 1986, un premier prix de piano dans la classe de Jean-Claude Vanden-Eyden et deux ans plus tard un premier prix de musique de chambre dans la classe de Serge Bémant. Il se perfectionne ensuite au Conservatoire Royal d'Anvers où il obtient les premiers prix d'harmonie écrite et pratique ainsi que le diplôme supérieur de piano dans la classe de Pascale Sigrist. Apprécié pour les qualités expressives et la finesse de son jeu, il collabore régulièrement avec des chanteurs. Il consacre également un temps important à l'enseignement. Professeur à l'Académie de musique de Tubize, jeunes et moins jeunes apprécient son don pour leur apprendre le plaisir de faire de la musique.



Après la conférence « Pourquoi je suis devenu athée »

Il n'est pas courant de traiter le thème de l'athéisme avec un prêtre, même s'il s'agit d'un ancien prêtre catholique.

Et pourtant, c'était le thème de la conférence-débat du jeudi 7 novembre dernier en présence d'un public

intéressé, attentif et actif.

Intéressé, car Noël Rixhon a présenté son parcours sans ressentiment et sans colère par rapport à l'ordre religieux qu'il a abandonné.

Seul lui importait le fait de nous faire partager son cheminement ; de son enfance à l'adolescence, de son accès à la prêtrise, à son implication dans le domaine social plutôt que sacerdotal avec un aboutissement : l'accès serein à reconnaissance de sa « non-foi ».

C'est donc un homme qui a choisi, en toute liberté, à renoncer à la prêtrise pour vivre son parcours d'homme : un homme incroyant, mécréant et athée.

Après son exposé clair et argumenté, nous avons vécu des moments riches en échanges et réflexions grâce aux nombreuses questions posées par les personnes présentes.

Nous n'avons pas l'habitude de relater, dans notre courrier laïque, les échanges, les interpellations ou les réflexions car chacun est libre, en fin de débats, de se faire sa propre opinion.

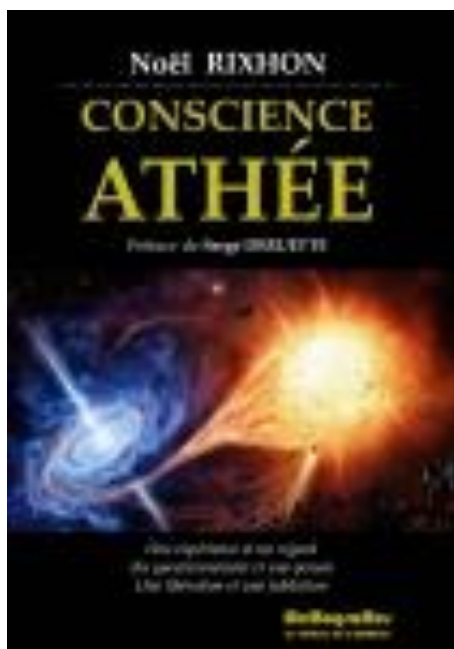
Citons simplement quelques questions abordées : le mal humain, le non-secours des religions, la vie et l'amour, c'est quoi ?, la liberté : un bien suprême, l'inexistence

de Dieu, le savoir avant la croyance, la conscience plutôt que la conviction, ...

Ce fût une soirée dont seuls les participants ont apprécié la richesse.

Encore merci à Noël Rixhon.





La Maison de la Laïcité a, en dépôt, quelques livres de Noël Rixhon « Conscience Athée » reprenant autant son parcours que les thèmes développés plus largement que dans sa conférence.

Prix de vente : 20 € (au lieu de 22 € en librairie)

Disponible dans nos locaux.

Peut aussi être envoyé après versement au compte de notre maison : BE76 0682 1971 1895 (+2 € pour frais d'envoi)

**Le 16 novembre : T'y crois, t'y crois pas, parlons-en...
a rassemblé 80 personnes**



C'était à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz que se déroulait la première rencontre 2013-2014 des cafés-citoyens dans un lieu à découvrir et nous ne fûmes pas déçus.



Si, en 2012, la première édition fut, de l'avis des partenaires, une réussite, rien ne permettait d'affirmer qu'une nouvelle édition serait accueillie favorablement. Par rapport aux autres lieux à visiter situés à La Louvière, notre Maison était décentralisée : cela n'a pas pour autant rebuté les participants.

80 personnes de toutes les « communautés » étaient représentées, ce qui correspondait aux objectifs définis par les partenaires du projet.



Mieux connaître et comprendre la laïcité

C'est par la découverte de notre maison et de la laïcité que débute cet après-midi.

Si nos locaux n'ont aucune particularité architecturale, sacrée ou historique, ils ne sont pas pour autant vides de richesses de réflexion et de contenu.

Dans notre maison, il n'y a pas de rites au sens religieux du terme, pas de prêches, de représentants d'une quelconque autorité, ni de livres sacrés.

Il n'y rien de particulier qui différencie cette maison d'une autre.

Néanmoins ici, tout est à entendre et à débattre.

Parler de la laïcité fut donc la première partie, soutenue par un diaporama en relation avec mon exposé.

Même s'il existe beaucoup d'ouvrages qui parlent de laïcité, la laïcité est peu connue, car elle n'a pas d'histoire biblique notamment, pas de référence à une vérité révélée.

Le libre examen, principe philosophique qui incite à se faire sa propre opinion, la plus objective possible, de toute chose fut abordé.

Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement.

Et de rappeler qu'au fil du temps, des hommes ont revendiqué le droit de choisir leur religion ou de n'adhérer à aucune.

300 ans avant notre ère, Epicure, philosophe grec, voulait libérer l'homme de la crainte des dieux.

« C'est sur terre que le bonheur doit être recherché » déclarait-il et Protagoras, un autre philosophe grec de - 500 ans avant notre ère, à une période d'adoration des dieux, déclarait :





« L'homme, souverain dans son univers et mesure des choses, doit être une conscience et jamais un sujet ».

Etre athée ou agnostique était inimaginable et persécuté, au même titre que celui qui n'était pas de la religion dominante liée au pouvoir et c'est toujours le cas dans certaines parties du monde.

Après avoir précisé des points importants de la constitution belge et les évolutions législatives qui ont permis enfin, en 1970, via l'article 6 bis de la constitution, la reconnaissance de la protection des minorités idéologiques et philosophiques, base de la reconnaissance de la laïcité, mais reconnue officiellement en 2002.

En Belgique, le terme « laïcité » a deux sens :

1) La laïcité dite politique, qui implique la séparation du religieux ou de philosophie particulière et de l'Etat.

2) La laïcité dite philosophique, qui relève de l'agnosticisme et de l'athéisme.

Après avoir présenté les valeurs qui sont les nôtres et bien connues des laïques, donc non reprises dans cet article, nos structures de fonctionnement ont été exposées : le Centre d'Action Laïque, ses régionales ainsi que la Fédération des Maisons de la Laïcité (80 en Wallonie et Bruxelles et 30 en Flandre).

Dans la deuxième partie de cet exposé, notre Maison de la Laïcité de Morlanwelz fut présentée : nos objectifs, activités et services que vous connaissez tous.

Cet exposé fut suivi de nombreuses questions et réflexions qui ont permis de mieux nous faire connaître.



Café-citoyen : Tolérance zéro ?

Après une pause-café... ou autre boisson et collation offerte par notre maison, le café-citoyen a abordé, après une courte introduction de Benoit Goffin, animateur de cette deuxième partie de l'après-midi, le débat sur la tolérance.

Selon les sensibilités, sa définition ne fut pas identique, mais tous les participants se sont montrés préoccupés par les comportements qui tentent à brimer les libertés individuelles ou collectives.

Les limites de la tolérance ne furent certes pas définies, mais les manifestations d'intolérance furent, par des exemples concrets, clairement rejetées.

Le thème du blasphème, du respect de l'autre mais aussi de la liberté d'expression furent aussi débattus, sans passion mais avec beaucoup d'attention.

Hors de la notion de croyance et de foi, certains ont redéfini la place de l'homme dans la société et la recherche du bonheur sur terre.

Un tel débat ne peut se résumer en quelques lignes, mais l'important n'est pas, dans cet article, de relater ce café-citoyen mais de l'avoir vécu dans le respect des opinions de chacun et sans agressivité.

Le pari fut tenu !

Nous avons aussi, en nous associant à ce cycle qui se poursuit selon un agenda que vous avez tous reçus, placé une modeste pierre à la construction d'une société plus à l'écoute de l'autre, sans pour autant renier nos valeurs que nous pensons universelles, puisque qu'elles placent l'homme au centre de nos préoccupations.

Yvan Nicaise



Ce plat du repas du « Lundi du Préau » du 21 octobre dernier a laissé un agréable souvenir à nos papilles gustatives et, pour répondre aux souhaits de plusieurs participants, Marie- Christine nous en livre la recette.

Pain de viande vitaminé

Ingrédients pour 6 personnes

1 kg de haché porc et bœuf, 1 œuf, 1 gros oignon émincé, 2 gousses d'ail émincées, 2 poignées de carottes râpées, 1 poivron jaune, 1 poivron rouge en petits dés, 1 cuillère à soupe de pesto, une cuillère à soupe de moutarde, 1 cuillère à soupe de sauce anglaise, 2 cuillères à soupe de flocons d'avoine, poivre

Pour le glaçage

2 cuillères à soupe de sirop de Liège, 1 cuillère à soupe de cassonade, 1 cuillère à soupe de moutarde

Préparation

Préchauffer le four à 250° (Th. 8-9)

Dans un saladier, mélanger la viande avec tous les ingrédients. Placer la préparation dans un plat allant au four.

Mélanger les ingrédients du glaçage et badigeonner généreusement la viande.

Enfourner le pain de viande et abaisser la température du four à 220° (Th. 7-8).

Laisser cuire 20 minutes, puis baisser la température du four à 180° (Th. 6).

Poursuivre la cuisson pendant plus ou moins 40 minutes.

Monter une sauce au beurre frais avec le jus de cuisson de la viande.

Découper la viande au couteau électrique pour obtenir de belles tranches.

Servir ce pain de viande avec des croquettes et une salade de saison bien relevée (Chicons, salade de blé, chou rouge, pommes...).

Bon travail et Bon appétit

Marie-Christine Cuchet



Samedi 7 décembre 2013 : Balade pour Amnesty International avec la chorale "l'Emilienne"

Vers 19 heures, rejoignez-nous pour accueillir *L'Emilienne* qui fera étape à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Peu après ses débuts (30 ans déjà), les chanteurs de *L'Emilienne*, conduite par Emile Lansman, ont souhaité se produire pour mettre en lumière l'association *Amnesty International* dont l'action était trop peu connue à l'époque. Et pour sensibiliser le plus de gens possible, ils ont alors choisi de descendre dans la rue pour une balade chantée.

Le geste fraternel de la chorale s'est, depuis lors, perpétué chaque année aux alentours du 10 décembre, Journée mondiale des Droits de l'Homme et 2013 ne la verra pas faillir à cette symbolique tradition.



Amnesty International est un mouvement indépendant rassemblant des personnes qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion des droits humains partout dans le monde et en toute impartialité.

Il se donne pour mission de mener des recherches et des actions visant à prévenir et faire cesser les atteintes graves à l'ensemble de ces droits.

Pour atteindre ses objectifs, *Amnesty International* va exercer des pressions sur les gouvernements, les organisations internationales, les groupes armés, entreprises et autres agents gouvernementaux.

Ses militants peuvent se mobiliser en écrivant des lettres, en signant des pétitions, en participant à des manifestations et des débats publics.

Amnesty International mènera aussi des actions pour sensibiliser le public aux situations qu'il dénonce. Initialement limité aux prisonniers d'opinion, son champ d'intervention s'est étendu à l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En 1977, *Amnesty International* fut récompensé du Prix Nobel de la Paix.

Avec ses 45.000 membres et donateurs, la section francophone de Belgique est très active pour améliorer la situation des droits humains dans le monde.

A titre d'exemples : libération de prisonniers politiques, peines de mort commuées en peine de prison, protection accrue des femmes, contrôle du marché des armes, convention internationale contre la torture.

Elle est aussi très attentive aux dérapages de nos propres institutions. C'est ainsi qu'en novembre, dans une déclaration commune avec d'autres associations humanitaires, nous l'avons vue s'indigner sur la manière dont la commune de Saint-Josse a fini par mettre à exécution l'expulsion des occupants du squat de Gesù sans offrir de solution de relogement. Les personnes les plus vulnérables qui restaient au Gesù, notamment des familles avec enfants en bas âge et des personnes âgées, ont été évacuées de force par 200 policiers casqués, après que la trentaine de militants présents toute la nuit pour les soutenir se soit fait violemment repousser.

Le mouvement laïque fait siennes les valeurs défendues par *Amnesty International* et à Morlanwelz ; les portes de la Maison de la Laïcité sont grandes ouvertes pour accueillir ceux et celles qui veulent contribuer à sa vaste mission. C'est pourquoi *L'Emilienne* sera la bienvenue !

Mimie Lemoine

D'après le site internet www.amnesty.be



« Mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité ». C'est ce proverbe chinois qui a inspiré la créatrice du symbole d'*Amnesty International* : la bougie entourée de barbelés.



**Le samedi 7 décembre
De 15 à 17h30
Au Monastère de
la Basse Louvière**

**T'y crois ?
T'y crois pas ?
Parlons-en...**

La première journée de ce cycle s'est déroulée le 19 octobre à Maison de la Laïcité de Morlanwelz ; nous en faisons écho dans ce numéro.

La deuxième s'est déroulée le 16 décembre à l'Eglise Evangélique Italienne de La Louvière, avant l'impression de notre courrier laïque.

Ce cycle se poursuit par une troisième journée de rencontre, à laquelle vous êtes également invités, qui se déroulera au Monastère de Basse Louvière, Rue Gustave Boël, 152 à La Louvière, rue située face au dépôt du TEC et avant le pont surplombant le canal).

15h00 : Découverte du Monastère et de ses services

15h45 : Pause- Collation

16 h à 17h30 : Café-citoyen sur le sujet : Dieu, avec ou sans majuscule ?

Le débat est présenté en ces termes :

Au-delà du nom qui le désigne, du culte qui le sert ou des rites qui le caractérisent, le divin est inhérent à toute civilisation, à toute culture. Pourtant, dans nos sociétés contemporaines, des hommes et des femmes refusent ou mettent en doute cette transcendance, en s'affirmant athées ou agnostiques. Alors, dieu, avec ou sans majuscule ?

Réservations souhaitées : 064/ 22.28.81 (en matinée)

Mail : relaisdudoyenne@skynet.be

ou auprès d'Yvan Nicaise 0478/39 27 96 ou yvnicaise41@gmail.com au plus tard le 14 décembre.

Pourquoi ce cycle ?

Comme déjà relaté, ce dialogue interconvictionnel vise à découvrir des lieux et à mettre en place de nouveaux sujets de débats avec comme principal objectif, la découverte de l'autre, de ses convictions, de ses doutes... L'occasion, non pas de se mettre d'accord sur tout, mais de faire connaissance et de dialoguer ouvertement.

A l'occasion de cette rencontre, une sélection de livres provenant de la bibliothèque provinciale est mise à la disposition du public. Un bibliothécaire peut conseiller et prêter les livres directement et gratuitement.

Rendez-vous le 7 décembre

Yvan Nicaise

CINÉ-CLUB

le cinéma des résistances

**Prochaine séance
le jeudi 16 janvier 2014**

Rappel : des films à la disposition de nos membres

Vous n'avez pu assister à l'une de nos séances ou vous souhaitez revoir l'un des films des saisons passées.

Nous offrons à nos membres la possibilité d'emprunter ces films en DVD durant une semaine maximum.

Le catalogue des films disponibles peut être consulté à la Maison de la Laïcité.

D'autres films faisant partie de notre médiathèque sont également disponibles dans les mêmes conditions.

Mimie Lemoine

Moi je ne vote plus ils sont tous les mêmes. Que pour leurs poches

On n'est même plus sûr de garder nos traditions avec ces ...

Ceux qui ne font rien et qui se laissent vivre, je suis pour leur supprimer les allocations

Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre... !

Rien de tel qu'un bon divertissement pour ne penser à rien. Réfléchir, se torturer l'esprit, ça ne sert à rien

Moi, tous ces criminels je les ferais souffrir!

Facile de faire la manche avec une pancarte « j'ai 3 enfants à nourrir »

Une campagne du Centre d'Action Laïque

www.laicite.be/facebook.com/ActionLaïque



Café Citoyen

► **Jeudi 5**
décembre 2013
à 19H30

La Maison de la Laïcité de Morlanwelz et Picardie Laïque ont le plaisir de vous inviter à une discussion sur le thème :

« POPULISME »

Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Place Albert 1^{er} - 7140 Morlanwelz

INFO AU 064/44.23.26

Entrée : 3 € - Etudiant : 1 € (verre d'accueil compris)

Editeur responsable : Yvan Nicaise Place Albert 1^{er}, 7140 Morlanwelz





Populisme : quelques mots avant le café-citoyen du 5 décembre

Etymologiquement, le mot populisme vient du latin *populus*, peuple.

S'il est en général connoté à droite aujourd'hui, historiquement, le populisme était un mouvement politique russe résolument à gauche dans la fin du XIXe siècle qui luttait contre le tsarisme en

s'appuyant sur le peuple et en prônant la transformation des communautés agraires traditionnelles.

Comme quoi, les mots ne sont pas à l'abri de détournements sémantiques et peuvent connaître des détournements inattendus.

Actuellement en politique, le populisme désigne l'idéologie ou l'attitude de certains mouvements politiques qui se réfèrent au peuple pour l'opposer à l'élite. Des gouvernants, au grand capital, aux privilégiés ou à toute minorité ayant "accaparé" le pouvoir... accusés de trahir égoïstement les intérêts du plus grand nombre.

Pour les "populistes", la démocratie représentative fonctionne mal et ne tient pas ses promesses. Prônant une démocratie plus directe, ils ont donc pour objectif de "rendre le pouvoir au peuple".

Sous le couvert de démocratie et d'objectifs apparemment louables, les populistes, lorsqu'ils sont au pouvoir, remettent bien souvent en question les formes habituelles de la démocratie au profit d'un autoritarisme s'appuyant sur des institutions censées être authentiquement au service du peuple. Le terme populisme est en général utilisé dans un sens péjoratif par ses opposants, c'est-à-dire les classes dirigeantes ou les politiciens au pouvoir, pour amalgamer et critiquer tous les "archaïsmes" et freins au développement de leur politique qu'ils pensent détecter parmi le peuple.

Le terme "populisme" sert aussi à dénoncer les démagogues qui mobilisent le peuple par des promesses électoralistes ou qui flattent ses "*bas instincts*" comme le nationalisme, la xénophobie, voire le racisme ou qui exacerbent les réflexes sécuritaires.

Le contour du mot "populisme" est relativement flou et varie selon celui qui l'utilise. De nos jours, il est souvent synonyme de démagogie, d'électoralisme, d'opportunisme.

Un exemple français : le poujadisme

En France, l'aventure poujadiste commence en 1953 lorsque des agents du fisc inspectent la comptabilité d'artisans et de commerçants de détail dans la commune de Saint-Ciré et que Pierre Poujade, libraire, s'oppose à ceux qu'il voit comme des envoyés de l'inquisition fiscale, plus portés à fouiller dans les comptes des « petits » que dans ceux « des gros ».

C'est avec le slogan « Bas les pattes » qu'une révolte s'étend en France aboutissant à la création d'une « union de défense des commerçants et artisans » qui se structure rapidement en parti politique. Le poujadisme était né et avec lui, un courant antiparlementaire et antisémite grandissant qui a permis d'obtenir 11,6 % des suffrages aux élections législatives de 1956. Il comptait déjà dans ses rangs un certain... Jean-Marie Le Pen. Ce parti s'effondra en 1958 grâce au partisans du régime républicain et au parti communiste.

Le retour du populisme

Actuellement, il existe en Europe, 27 partis populistes dotés d'une influence considérable dans 18 pays européens différents. (Article de Mario Frisa Bruxelles Laïque Echos n°81 – 2013). Dans les années 70, on en comptait seulement quatre. Précisons que, pour les partis retenus, il n'est tenu compte que des formations politiques qui, dans un scrutin national, ont franchi le seuil des 5 %, mais 11 d'entre eux ont dépassé les 15 %. La Belgique a atteint le score de 8,2 %, le score le plus élevé est Autrichien avec 28,5 %.

L'Allemagne, avec 2 %, a le score le plus bas.

Parmi les positions communes exprimées dans ces partis, citons notamment :

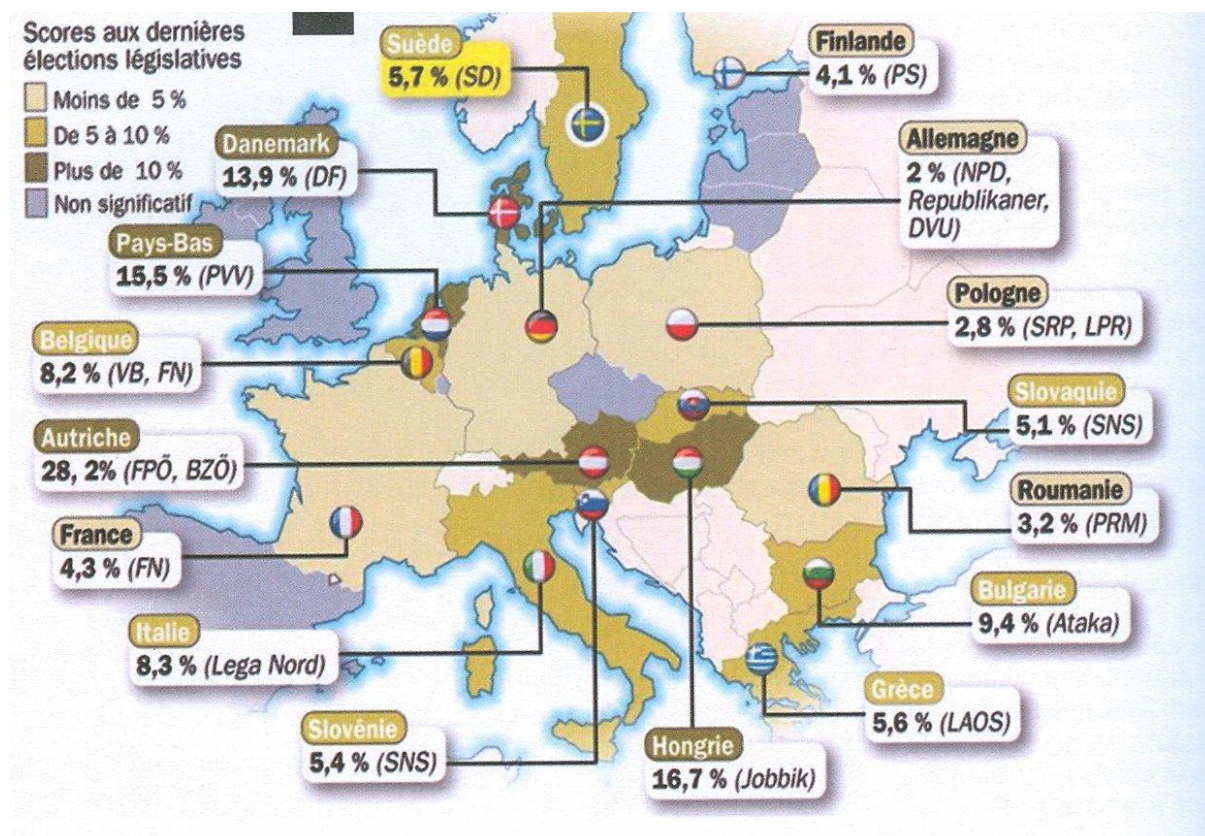
- le rejet des structures intermédiaires, y compris le Parlement, considérés comme des structures qui empêchent le peuple de dire son intuition, sa subjectivité, seule et vraie,
- une sorte d'utopie de démocratie directe, (ex : le référendum),
- le mythe du leader, de l'homme providentiel, de chef charismatique,
- le rejet des élites au pouvoir qui sont des traîtres,
- la recherche de bouc émissaire,
- l'Europe, cause des problèmes nationaux,...

Pour combattre le populisme, il faut que les démocrates en parlent.

C'est dans la réflexion, l'échange et l'analyse de la société actuelle que nous pouvons défendre la démocratie et surtout la faire progresser, en étant conscient que notre société vit une période difficile propice au retour de régimes forts.

Venez en débattre le jeudi 5 décembre à partir de 19h00.

Yvan Nicaise



Déroulement du café-citoyen du 5 décembre

19h00 : Accueil du public : ouverture du bar et verre d'accueil

19h30 : mot et verre d'accueil de la Maison de la Laïcité

19h35 : Explication de la campagne « populisme » du CAL gérée cette année par Picardie Laïque

19h40 : Présentation du documentaire réalisé par le CLAV/CAL (20 minutes)
une belle porte d'entrée à la discussion

20h10 : « Café Citoyen » animé par l'équipe du CAL Picardie

21h30 : Clôture des débats

Participation : 3 € - verre d'accueil compris.

Lundis 2 et 9 décembre : atelier d'aquarelles

Toujours aussi actifs et créatifs, les participants à cet atelier continuent à peindre avec plaisir et qualité. Depuis octobre, deux participants se sont ajoutés à ce groupe, ce qui renforce encore sa convivialité.

Chacun reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum.

Anne-Marie André

Jeudis 5 et 12 décembre : atelier d'art floral

Les fêtes de fin d'années sont proches et la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

N'oubliez pas de signaler votre absence deux jours avant chaque séance au 064/44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

Malheureusement, il n'est plus possible actuellement d'augmenter la taille des groupes.

Marie- Christine Cuchet

Lundis 2 et 9 décembre : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz continue à être dispensé dans nos locaux.

Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.

Animés par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, ils se déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.



Echos du stage «Laïcité » de juillet 2013 Égalité, liberté... et sous-citoyenneté

Durant le mois de juillet, la Fédération des Maisons de la Laïcité a organisé, dans les Pyrénées, un stage de 14 jours pour des adolescents.

Ce nouveau projet ambitionne de faire réfléchir.

les jeunes au rôle qu'ils occupent et qu'ils occuperont demain dans la société; un stage qui a aussi permis de révéler les doutes, espoirs et engagement de l'Ado sapiens d'aujourd'hui.

Ils se considèrent comme des sous-citoyens inutiles qui n'ont ni droits, ni rôle dans la société. Mais plus encore, ils ne travaillent pas et donc ne produisent rien. Pour toutes ces raisons, Maxime, 15 ans, estime : *«Nous faisons partie de ce pays mais nous n'y jouons pas un rôle important. Nous sommes encore beaucoup trop jeunes.»* L'adolescent du XXI siècle attend patiemment le rôle que la société lui donnera lorsqu'il aura *«18 ans et qu'il pourra lui aussi décider qui se trouvera à la tête de l'État»*, lance Fabian. Regard stupéfait de l'animateur-philosophe qui conduit les débats : *«Avez-vous la volonté de changer tout ça?»*. *«Non. Il faut attendre. À notre majorité, nous aurons plus de responsabilités et notre voix comptera réellement»*, conclut Lisa-Lou.

Remise en question

En dehors du droit de vote, point d'existence. Le regard que notre jeunesse porte sur sa modeste condition est-il à ce point dévalorisant ou alors simplement cruellement lucide ? Leur vision d'eux-mêmes semble en tout cas largement influencée par la méfiance quasi malade de la société à l'égard des jeunes. Heureusement, le réalisme dont ils font preuve n'entame pas leur confiance en eux.

Cette petite communauté d'ados s'exprime sur tous les sujets avec franchise, tout en se résignant à attendre que les années passent. Pourtant, lorsqu'on les observe attentivement au gré des ateliers philosophiques et des animations consacrées à la vie sexuelle et affective, ils sont surpris, vaguement décontenancés même, par cette attention soudaine que les adultes de «Laïcité 2013» leur accordent. Brice Droumart, animateur, avoue *«être passionné par ces ateliers. Les jeunes ont une sorte d'étonnement naturel au monde et vont chercher ce qui est pour nous une*

évidence pour tout remettre en question. Je dois donc sortir ma tête de mes bouquins et pratiquer la philo dans le monde réel. Ils sont déstabilisants, l'ont toujours été, le resteront et c'est tant mieux».

Trouver les mots

Thème suivant : l'égalité. Tous la défendent unanimement mais personne n'est dupe : racisme, inégalité entre hommes et femmes, déséquilibre entre Nord et Sud ... Loin des belles envolées utopistes, nos jeunes philosophes se demandent à quoi bon inscrire cette valeur dans notre Constitution si elle n'est pas respectée. L'égalité permet-elle d'abolir les classes sociales ? *«Poser la question, c'est y répondre»*, estime Florian, 15 ans, cheveux longs et t-shirt à l'effigie de Jimi Hendrix. Entre fatalisme et désillusion, l'assemblée veut réfléchir et refuse de croire en une seule vérité. *«Il n y a pas de réponse définitive»*, confie encore Lisa-Lou. *«Tout peut être remis en question et c'est très bien ainsi. »* Maxime se demande alors comment apporter des réponses à tous ces phénomènes inexplicables ou surnaturels. *«La religion les explique par Dieu»*, rappelle Florian. La laïcité tente en revanche de trouver des explications rationnelles. *«Et si elle n'en a pas ?»*, insiste Maxime. Soupairs dans l'assemblée.

La laïcité n'aurait-elle pas réponse à tout ? C'est en tout cas autour d'elle que la dizaine de jeunes philosophes butent jusqu'à s'en remettre à leur animateur. *«Je sens bien que tous ces adolescents vivent au quotidien dans une laïcité politique. Je devine qu'ils en parlent avec leurs parents et qu'ils y adhèrent. Mais ils ont parfois du mal à mettre des mots là-dessus, surtout lorsqu'il s'agit de laïcité philosophique. Ils utilisent les termes de dogme, de neutralité, de respect ou de tolérance mais leur réflexion - et c'est bien normal - est encore en construction. Ils tricotent et ne savent pas encore trop bien où se situer»*, termine Brice Droumart. Voilà sans doute le réel intérêt de ce stage : aider une cinquantaine de jeunes à trouver les mots qui définissent au mieux ce qu'ils ressentent et pensent.

Pierre Schonbrodt

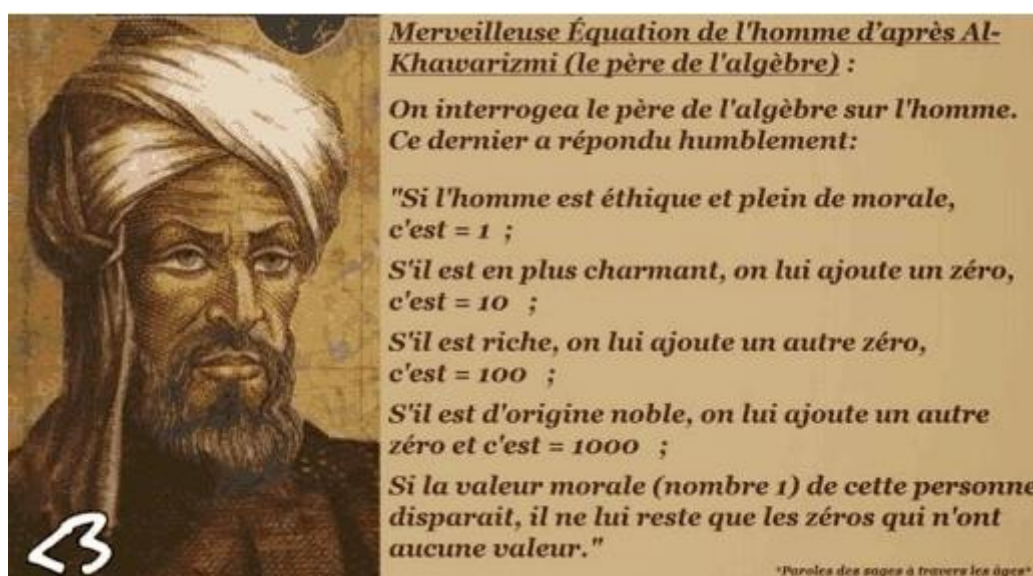
Centre d'Action Laïque

Extrait du mensuel « Espace de Liberté » n° 423 du CAL

**Nous préparons actuellement le stage de 2014 qui se déroulera en France, du 13 au 27 juillet pour des jeunes laïques de 12 à 15 ans.
Contactez-nous pour de plus amples informations**



Venez déguster cette nouvelle bière lors de nos activités ou l'emporter pour la déguster chez entre amis



La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous soutiennent pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Dimanche 15 décembre à 12h30
« Repas - Gala de Fêtes »
des 15 ans d'existence de la Maison de la
Laïcité de Morlanwelz

**L'opérette et l'opéra s'invitent dans
nos murs**

Avec la participation de l'ensemble « Florès »



Menu

Apéritif festif et souriant (offert)

**Pâté Maison et sa
joyeuse garniture**

**Filet de Biche Sauce Grand Veneur
Légumes Roméo et Juliette
Croquettes**

Plateau de Fromages de l'Auberge

Trio de desserts pétillant

Café

Prix du « Repas-Gala » : 30 €

Enfants (moins de 12 ans) : 12 €

**Réservations jusqu'au 11 décembre inclus
moyennant confirmation par paiement
en nos locaux ou par versement au
compte BE76 0682 1971 1895
de l'ASBL Maison de la Laïcité Morlanwelz
Mentionner «nom et nombre de personnes »**

